ÉTUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMÉNAGEMENT DE LA STATION BALNÉAIRE DE BARNEVILLE-CARTERET - 01

Barneville-Carteret
Belle, captivante !

CONTEXTE DE L'ÉTUDE ET ENJEUX DU PROGRAMME

Le département de la Manche dispose d'un littoral exceptionnel, insuffisamment connu et reconnu, qui offre une grande diversité de séjours touristiques ; sa mise en tourisme n'est en effet pas aboutie, au regard de son potentiel considérable. C'est là un des objectifs majeur de la stratégie touristique départementale 2016/2020. En concertation avec un certain nombre de stations touristiques du département, la commune de Barneville-Carteret, station balnéaire née de la fusion de Barneville-sur-Mer et de Carteret en 1965, a donc engagé une réflexion de fond qui doit permettre de construire un territoire disposant d'une offre complète (de l'hébergement aux activités en passant par l'offre de mobilité). L'Etude Urbanistique de Prospective vise à proposer un ensemble cohérent entre les 3 pôles de la commune, définissant les fonctions de chaque lieu. Ces aménagements devront permettre à terme d'apporter services, innovations, qualité de vie, aussi bien aux touristes, qu'aux habitants.

Cette étude d'aménagement a tenu compte notamment :
- De l'utilisation rationnelle des espaces et des contraintes liées à ceux-ci (PLU, PPRL...), mais aussi dans le renouvellement urbain et dans les projets à venir ;
- De la maîtrise des déplacements et de l'accessibilité ;
- Du développement des modes de déplacements doux ;
- De la préservation et mise en valeur des paysages urbains, en particulier dans la gestion des perspectives d'entrées de ville et la mise en valeur de son patrimoine ;
- De l'identité de la station pour proposer des axes de développement en cohérence avec son architecture générale et son histoire.

Engagée en février 2017, l'étude s'est déroulée en trois temps :
1 - LA DEFINITION DES ENJEUX DU PROGRAMME :
Cette première phase consiste à déterminer les enjeux et les grandes orientations du projet. La synthèse des réflexions sur le site et ses usages a porté principalement sur :
- Le recensement et l'analyse des études et des projets existants et en cours.
- L'identification des différents espaces structurants et des points singuliers,
- Le recensement des usages, activités et occupations du site (commerces, marché...),
- La problématique des déplacements (les modes «doux» de déplacement, les entrées de ville, les stationnements, les voies structurantes...),
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Une approche du patrimoine urbain, naturel, architectural et historique.
- Le foncier, pour la prise en compte des possibilités d'intervention sur le territoire et la gestion des espaces.

2 - L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN GUIDE :
À l'issue d'une synthèse des enjeux, des propositions d'intervention ont été établies sur l'ensemble du périmètre d'étude, sous la forme d'un Plan Guide, détaillé ci-dessous.

3 - LES SCENARII D'AMENAGEMENT :
A partir d'une synthèse des étapes précédentes, ont été réalisé des propositions concrètes d'aménagement sur des sites précis et identifiés comme prioritaires. Les scénarii présentent une conception générale du projet d'aménagement, de son insertion, des ambiances (matériaux, végétaux...) et de sa faisabilité, (technique, financière et réglementaire).

La rencontre avec des acteurs du territoire lors d'ateliers de concertations (en février et mars 2017) **et une réunion publique** en avril 2017 sont venus enrichir l'étude et la préciser à des moments clefs.

Ce travail de prospective, exposé ici sous forme d'extraits, permet à la commune d'engager **une réflexion sur son territoire sur le long terme** et de solliciter de potentiels subventionneurs**.**

POSITION DE LA STATION À L'ÉCHELLE DE LA MANCHE

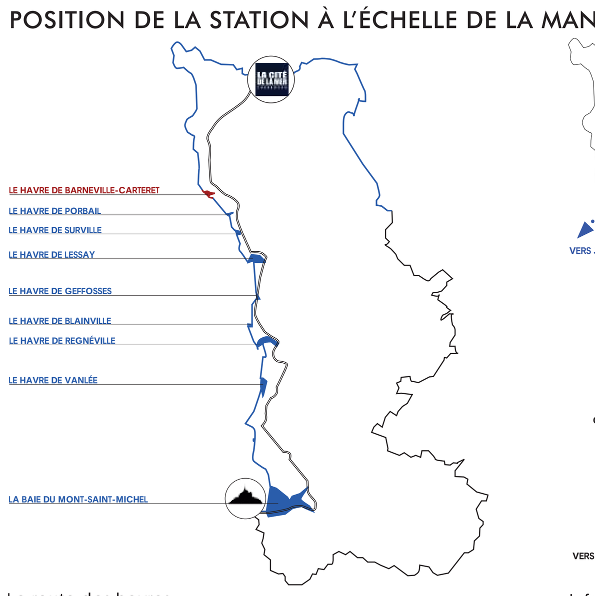

La route des havres

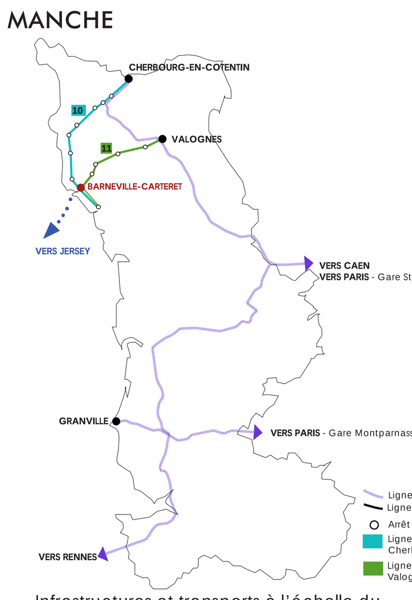

Infrastructures et transports à l'échelle du département.

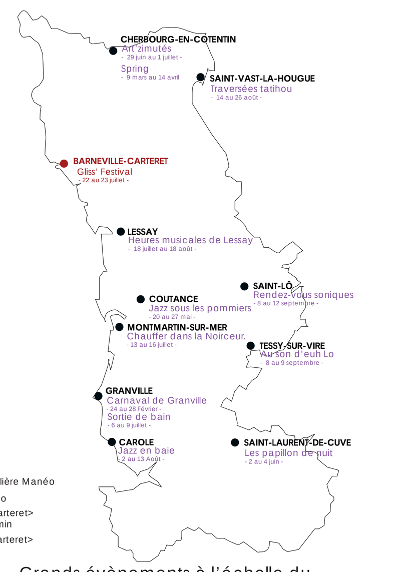

Grands évènements à l'échelle du département.

Le périmètre d'étude

LE PLAN GUIDE

LE PAYSAGE COMME SUPPORT DE L'IDENTITÉ COMMUNALE

Le havre

[Source : NorthWestPicture]

Les dunes et la falaise

[Source : NorthWestPicture]

[Source : NorthWestPicture]

Le bocage

[Source : NorthWestPicture]

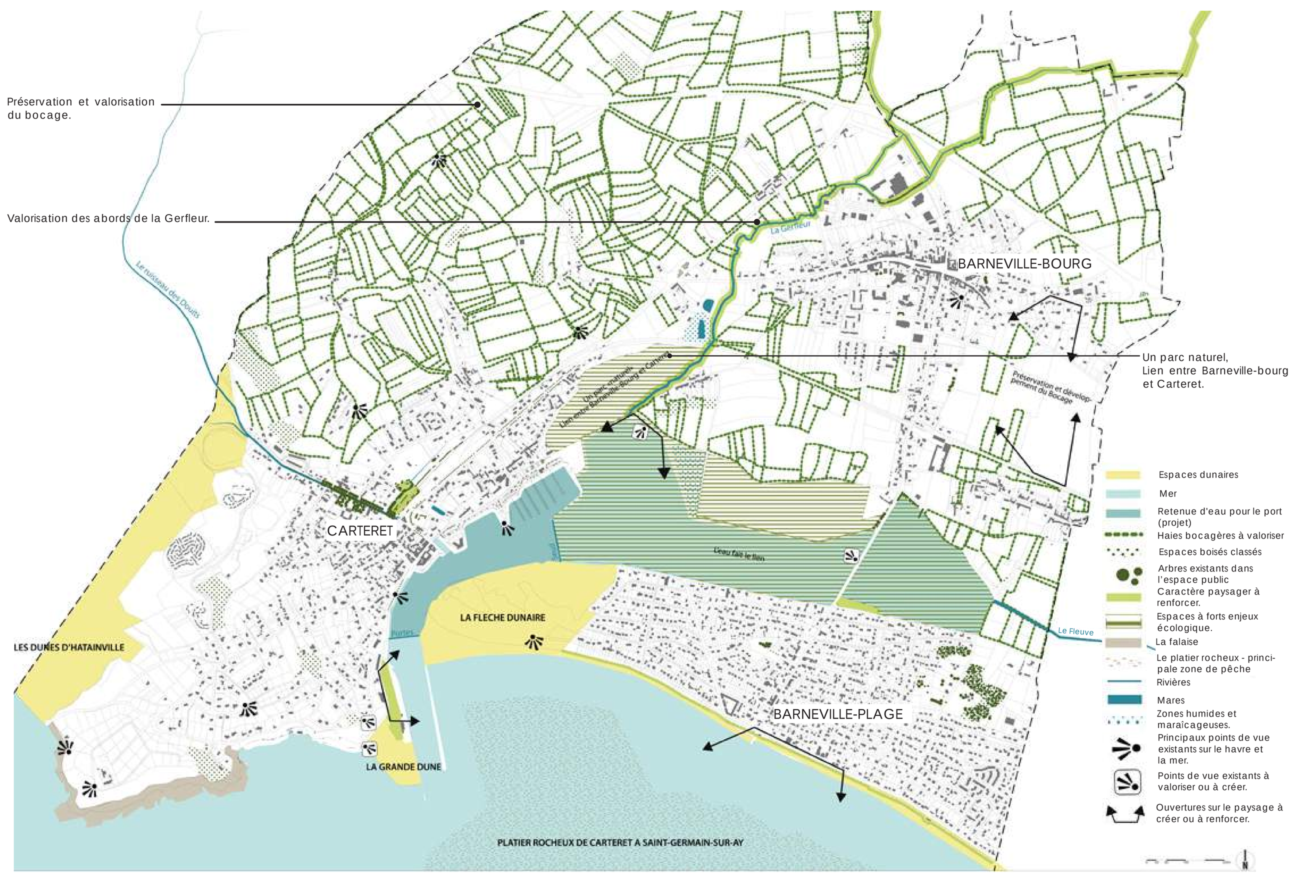

DES ENTRÉES DE VILLE À LA DESSERTE DES TROIS PÔLES

Entrée du Pic Mallet

[Source : NorthWestPicture]

La route digue

[Source : NorthWestPicture]

La gare de Barneville - Le Train touristique du Cotentin

[Source : NorthWestPicture]

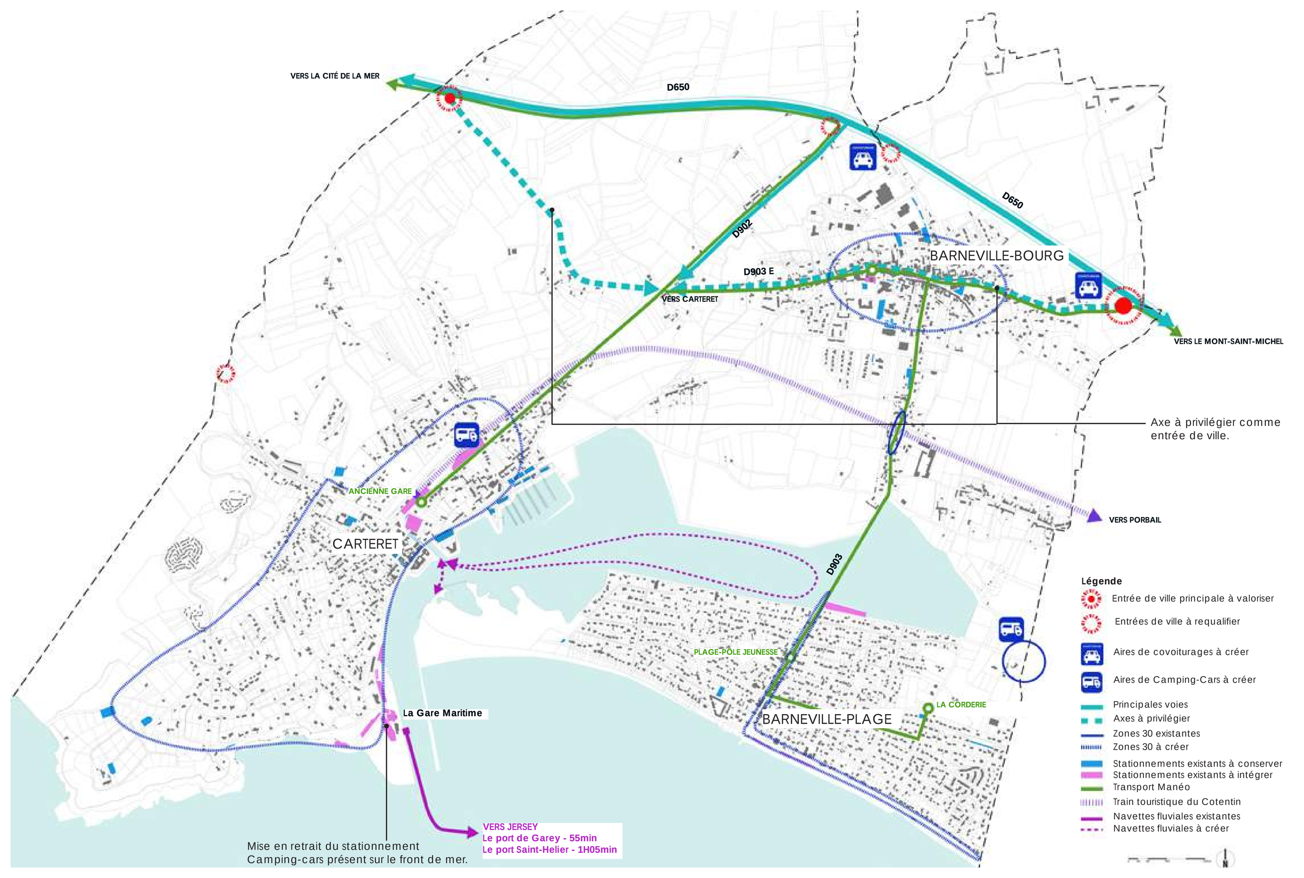

LES CONTINUITÉS PIÉTONNES ET CYCLES À FAVORISER

Les chemins du bocage

Le Chemin des douaniers du cap de Carteret

Le pont de la Gerfleur à son embouchure

USAGES EXISTANTS À VALORISER ET USAGES PROJETÉS POUR RENDRE ATTRACTIF LE TERRITOIRE.

Gliss' Festival

[Source : ville de Barneville-Carteret]

La fête du Port

[Source : NorthWestPicture]

Activité sportive: parapente au dessus du cap de Carteret

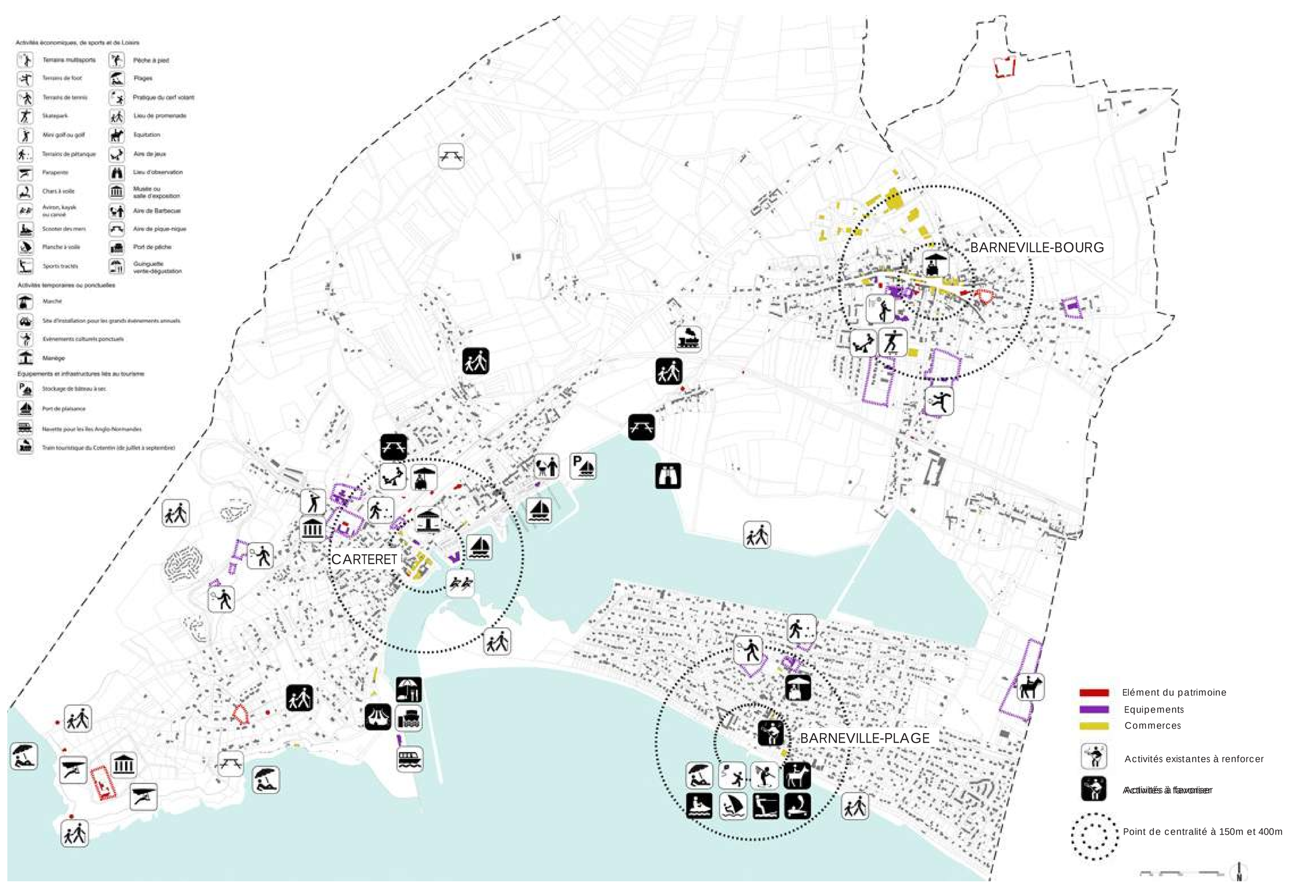

INTENTIONS DU PLAN GUIDE

OBJECTIFS :
Le plan guide est un document stratégique de référence qui a pour objet de :

- **Traduire spatialement des intentions** et l'état d'avancement d'une programmation urbaine à un instant donné. Il s'agit d'un outil qui doit évoluer, s'enrichir,
- Etablir une synthèse et de **révéler une cohérence entre l'ensemble des réflexions** et des interventions concrètes engagées sur chaque secteur,
- **Mettre en évidence les lignes de force du territoire et les principes d'aménagement** correspondants qui structureront les interventions,
- Décliner spatialement **des programmes d'aménagements et d'équipements** publics ou non,
- D'apporter au maître d'ouvrage, aux partenaires et au public **la lisibilité d'inscription du parti d'aménagement retenu dans l'espace et dans le temps.**

PERIMETRE :
- **À l'échelle du territoire communal** pour une vision globale à long terme,

Déclinaison thématiques :
- Le paysage comme support de l'identité communale,
- Transports et dessertes,
- Continuités piétonnes et cycles,
- Usages existants et projetés.

LEGENDE

Limite communale
Espaces en devenir - Sites de projet

IDENTITEs PAYSAGERES
Espaces dunaires
Mer
Retenue d'eau pour le port (projet)
Haies bocagères à valoriser
Espaces boisés classés
Arbres existants dans l'espace public
Caractère paysager à renforcer
Espaces à forts enjeux écologiques
La falaise
Platier rocheux - principale zone de pêche à pied
Rivières
Mares
Zones humides et maraîcageuses
Principaux points de vue existants sur le havre et la mer
Points de vue existants à valoriser ou à créer
Ouvertures sur le paysage à créer ou à renforcer

EQUIPEMENTS ET ACTIVITES
Eléments du patrimoine
Equipements
Zones à urbaniser ou en cours d'urbanisation
Activités existantes à renforcer
Activités à favoriser

MOBILITES DOUCES
Circuits piétons existants
Circuits piétons à sécuriser ou à créer
Continuités cycles existantes
Continuités cycles à créer

DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS
Entrées de ville principales à valoriser
Entrées de ville à requalifier
Effets de Place à créer ou à renforcer
Zones 30 existantes
Zones 30 à créer
Stationnements existants à conserver
Stationnements existants à interroger ou à intégrer
Train Touristique du Cotentin (de juillet à septembre)
Navettes fluviales existantes
Navettes fluviales à développer

Étude réalisée par phytolab ARTELIA

ÉTUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMÉNAGEMENT DE LA STATION BALNÉAIRE DE BARNEVILLE-CARTERET - 02

BARNEVILLE-BOURG

OBJECTIFS
- Au regard de la centralité de cette place, le projet propose d'intervenir sur un secteur limité (il n'y a pas de remise en cause de l'ensemble des aménagements récents sur le bourg) pour dégager un espace piétonnier généreux, sécurisé et accessible au public, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Cet espace pourra accueillir des évènements ponctuels ainsi que le marché chaque samedi matin,
- Conserver une capacité de stationnement acceptable et en zone bleue pour desservir les commerces. Le projet réduit le nombre de places : 10 emplacements, tout en conservant 9 places à proximité immédiate (dont 1 place réservée aux personnes à mobilité réduite).

INTENTIONS

Afin d'offrir un lieu fédérateur, un espace commun sera aménagé en cœur de ville sur une partie de l'actuel stationnement du Dr Auvret. Le traitement de la place se veut simple : un alignement d'arbres qui anime le lieu et apporte de l'ombre, en se positionnant dans le prolongement de l'îlot bâti tout en longueur en cœur de bourg. Des plantations arbustives, où vient s'appuyer un mobilier de confort généreux (banc, corbeilles, appuis-vélos), délimitent l'espace et mettent à distance les stationnements. Cette surface confortable, non circulable (mais accessible aux secours et services de la ville), autorise des usages multiples de l'espace public : elle pourra accueillir des évènements ponctuels ou encore l'installation d'une terrasse de café agréable. Le projet propose de réduire le giratoire à son strict minimum fonctionnel (îlot franchissable) afin de développer la place de l'Eglise. Cet aménagement participera à atténuer le caractère routier du cœur de bourg et à ralentir les véhicules. La seconde partie de la place conserve son usage initial en proposant dix places de stationnement desservies par une circulation en sens unique et une zone bleue effective pour permettre un turn-over important en lien avec l'attractivité commerciale. Le projet traite également du croisement de la rue des Halles avec la rue des écoles afin de le sécuriser et d'apporter plus de confort à l'espace dédié aux piétons. En ce sens la traversée piétonne sera déplacée et surélevée sur un plateau ralentisseur.

L'aménagement de la Place du Dr. Auvret représente un enjeu majeur, puisqu'il s'agit de la porte d'entrée principale de la commune. Le public provenant de la départementale passe par ce site pour se rendre à Barneville-plage ou Carteret. La place du Dr. Auvret pourra ainsi reprendre sa fonction première et historique : une place de centre-bourg et pas uniquement un lieu de rencontre pour les flux de véhicules.

Barneville-bourg - place de l'église - Existant

Barneville-bourg - place du Dr. Auvret - Existant

Barneville-bourg - Samedi matin - jour de marché - Existant *[Source : NorthWestPicture]*

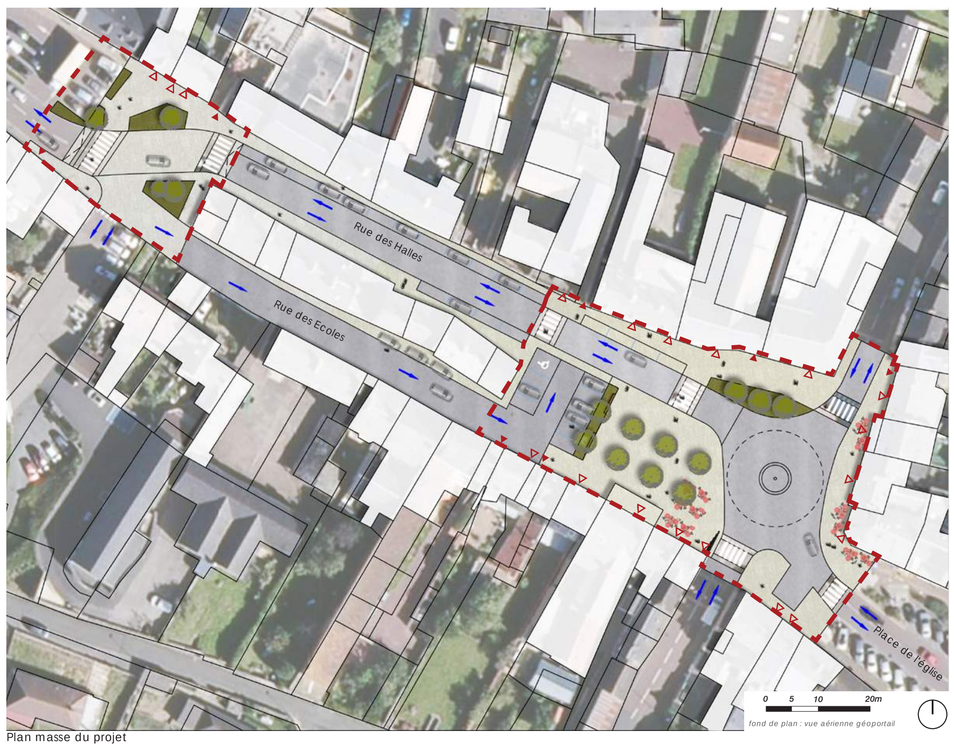

Plan masse du projet

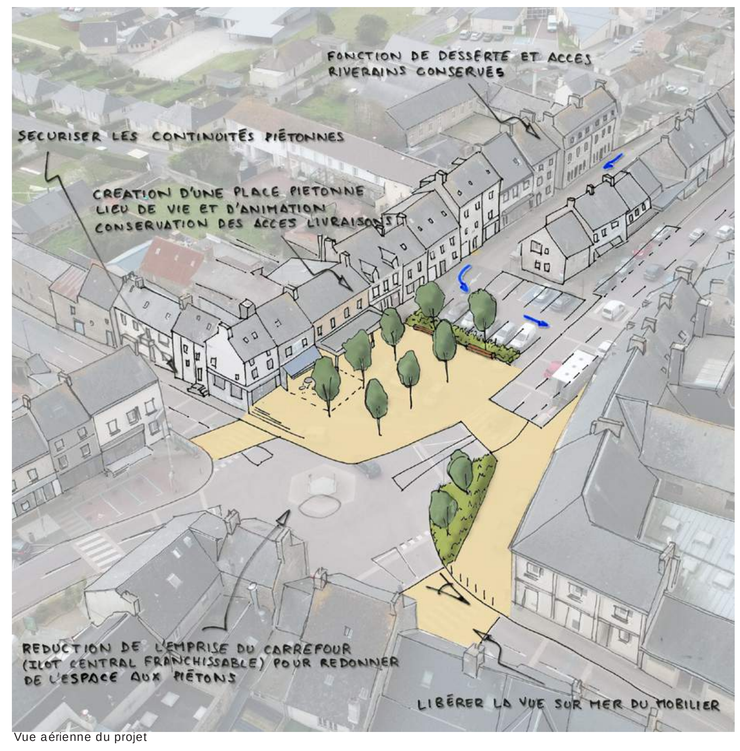

Vue aérienne du projet

BARNEVILLE-PLAGE : BOULEVARD MARITIME

OBJECTIFS
- Offrir des continuités piétonnes et cycles confortables, sécurisées et accessibles au public, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- Ouvrir la vue sur la mer,
- Offrir une place, lieu d'échanges et d'animation, à l'échelle du site et des événements,
- Traiter la composition de la place en l'inscrivant dans une forme ouverte vers la mer dans une recherche de sobriété,
- Intégrer le bloc service (les sanitaires et le poste de secours) à proximité de la cale d'accès à la mer et de la plage qui devra être surveillée.

INTENTIONS

Au-delà du boulevard, le projet est l'occasion de requalifier le rapport à la mer, lier les continuités douces permettant l'accès à la plage depuis Carteret, le bourg de Barneville et les campings. Pour ce faire, les actions programmées consistent à créer une esplanade-belvédère donnant sur la mer : en mettant en retrait et en sens unique la voie et les stationnements pour ainsi développer sur le front de mer des circulations douces et des espaces d'animations, de jeux et de contemplation. La continuité mixte piétons/cycles se déploiera sur tout le boulevard, en connexion directe avec des petits belvédères et des descentes à la plage requalifiées. Il s'agira aussi de mettre en valeur le site en dégageant des vues sur la mer, en intégrant le poste de secours et les sanitaires. Une solution est envisagée, sur une parcelle communale où existent une guinguette (le Carpe Diem) et un sanitaire public, en intégrant le bloc services. L'espace ainsi dégagé permettrait de développer le cordon dunaire aujourd'hui interrompue et de créer un belvédère. L'aménagement paysager de la promenade permet une gestion raisonnée des eaux pluviales par la récupération et la temporisation des eaux de ruissellement dans des noues plantées, séparant les circulations automobiles et les circulations douces.

Le boulevard Maritime constitue un site à fort enjeu puisqu'il s'agit de la porte d'entrée principale de Barneville-plage et qu'il permettrait de valoriser un site de grande qualité et de redonner un nouvel élan à l'attractivité commerciale.

Avenue de la Mer - Existant

Promenade du front de mer - Existant

Fermeture exceptionnelle du boulevard Maritime à la circulation
[Source : Un habitant de Barneville-Carteret]

Vue perspective du projet

Image d'ambiance du projet

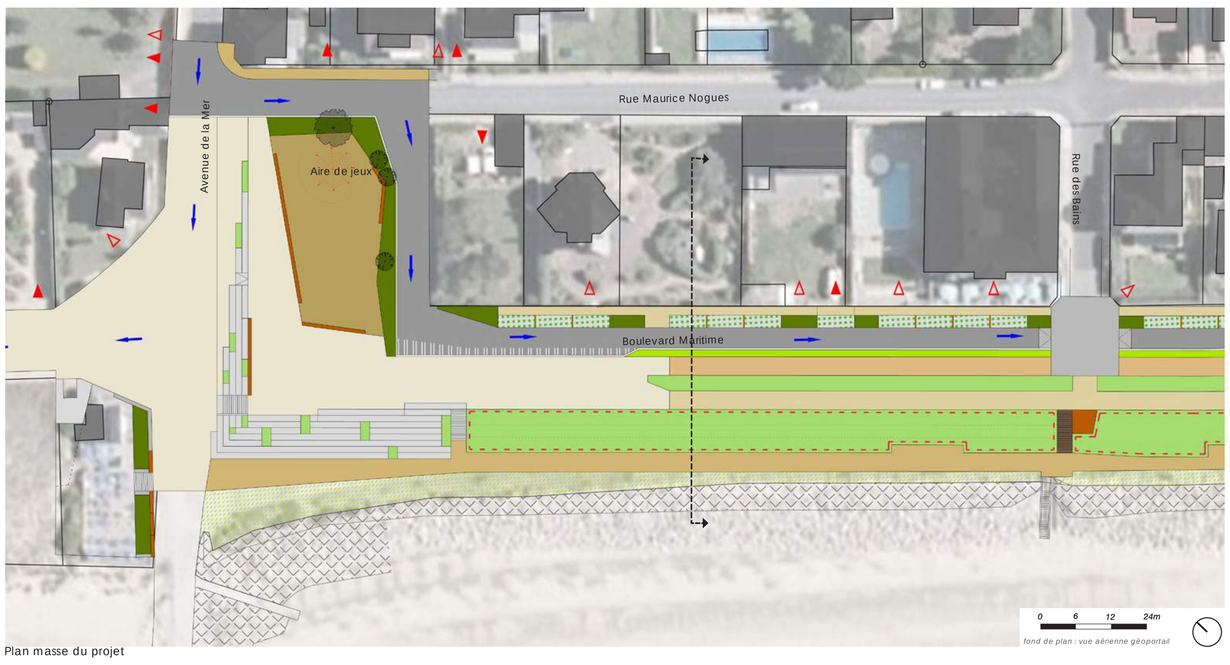

Plan masse du projet

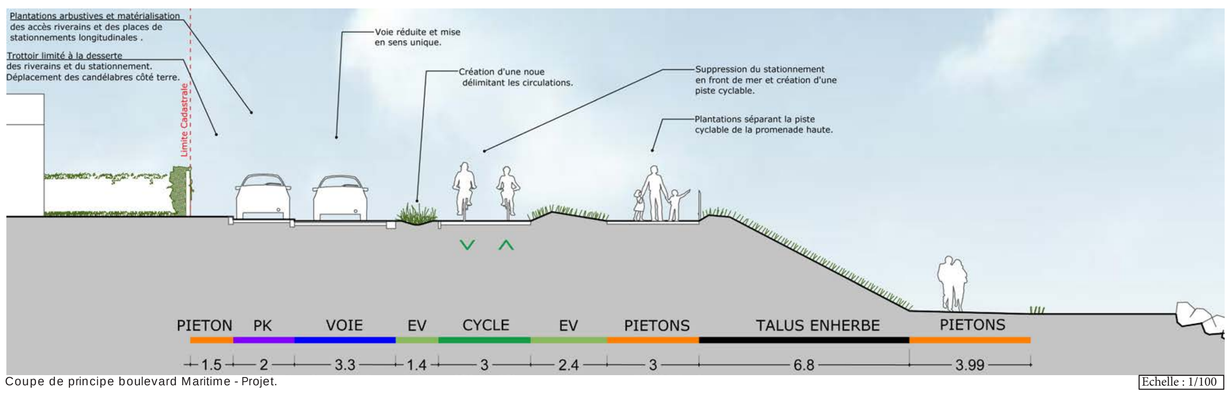

Coupe de principe boulevard Maritime - Projet.

Echelle : 1/100

ABORDS DE LA GERFLEUR : UN PARC «NATUREL»

Vue aérienne du projet

OBJECTIFS
- Créer des continuités piétonnes et cycles, le long de la Gerfleur et au sein du parc, qui puissent se connecter aux circuits existants ou projetés,
- L'aménagement d'un «parc naturel» proposant des cheminements à travers la prairie en friche et des points de vue sur le havre (belvédères, point d'observation de la faune et la flore),
- Création d'un parking en retrait des trois pôles avec des navettes estivales proposant des liaisons vers le Port de Carteret, Barneville-bourg et Barneville-plage,
- Remettre en scène le site à l'échelle du grand paysage jusque dans le détail avec le lavoir de la mère Denis notamment.

INTENTIONS

La réflexion autour de ce site porte essentiellement sur une stratégie globale de mise en valeur et d'accompagnement des mutations paysagères (zones humides en développement, friches à orienter vers des petits boisements ou pâturages, rives de la Gerfleur à reprofiler…) par des moyens très simples et échelonnés dans le temps. L'ensemble pourrait s'apparenter à la création d'un «grand parc naturel» pour la commune à la jonction des trois pôles et à la croisée des circuits piétons et cycles existants ou projetés. Cette grande entité paysagère ainsi révélée participerait à l'identité communale au même titre que le havre, la flèche sableuse ou le cap de Carteret.

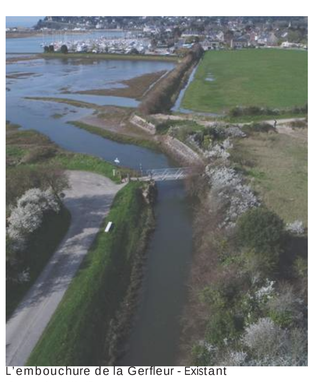
L'embouchure de la Gerfleur - Existant
[Source : NorthWestPicture]

Les abords de la Gerfleur - Existant *[Source : NorthWestPicture]*

BARNEVILLE-PLAGE - LA ROUTE DIGUE

OBJECTIFS
- Offrir une continuité piétonne et cycle confortable, sécurisée et accessible à tous (largeur de cheminement de 1m87 à 4m),
- Mettre en valeur le site en dégageant des points de vue sur le havre (remplacement des mâts d'éclairage par un balisage de la promenade) et en proposant des espaces de contemplation sous forme de belvédères.

La route digue - Existant

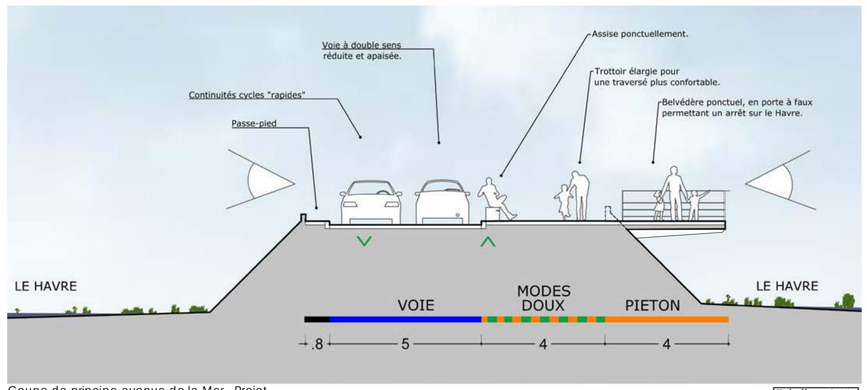

Coupe de principe avenue de la Mer - Projet

Echelle : 1/100

Vue aérienne du projet

Étude réalisée par phytolab ARTELIA

ÉTUDE URBANISTIQUE DE PROSPECTIVE : AMÉNAGEMENT DE LA STATION BALNÉAIRE DE BARNEVILLE-CARTERET - 03

Barneville-Carteret
Belle, captivante !

CARTERET : PLACE TERMINUS - FLANDRE-DUNKERQUE

OBJECTIFS

- Création d'une grande place en entrée de Carteret, en traitant un espace dégagé qui puisse accueillir le marché et des évènements ponctuels de toutes dimensions,
- L'aménagement d'un parc «inter-générationnel» en arrière de la gare proposant des usages diversifiés et intégrant le patrimoine architectural du site (la gare et la chapelle Saint-Louis), les usages existants et à développer (aire de jeux pour enfants, boulistes…) cet espace viendrait dans la continuité de la salle du parc et ses abords,
- Concentrer et rationaliser les stationnements à l'entrée de Carteret pour conserver une capacité de stationnement acceptable afin de desservir les activités sur site en haute saison ou lors des pics d'affluence.

INTENTIONS

La situation privilégiée de ce site en fait un lieu adapté pour la réalisation d'une véritable place qui s'étendra du parvis de l'ancienne gare à l'actuel club de boullistes. La nouvelle place, constituée d'un revêtement simple de type stabilisé, sera largement ouverte: quelques plantations d'arbres et de massifs arbustifs viendront la délimiter et orienter les circulations piétonnes. Dans le premier scénario, la place Flandre-Dunkerque conserve son usage : un stationnement utilisé par les riverains tout au long de l'année. Le second scénario propose de prolonger l'effet de place sur une partie de la place Flandre-Dunkerque en y intégrant une halle couverte. Cette nouvelle configuration favorisera le développement du marché et l'appropriation de l'espace public pour des évènements ponctuels.

En relation directe avec la place, le parc « inter-générationnel » accueillera une aire de jeu pour les enfants avec le mobilier de confort qui convient : bancs, corbeilles, appui-vélos. Des terrains de pétanque prendront place à l'ombre des cyprès côté allée Saint-Louis pour compléter l'offre de «loisirs» pour tous. Le parc intégrera aussi l'enceinte de la chapelle Saint-Louis par la réalisation d'un passage longeant le cimetière qui reliera le camping du Bocage, depuis l'impasse Pisse-Bœuf, au centre de Carteret. Cette intervention permettra de révéler la chapelle et ses abords, élément important du patrimoine de la commune, tout en conservant son caractère intime (en conservant l'intégrité de la chapelle, de la haie qui ceinture le site et l'ancien cimetière). Sur la base des intentions de la commune exprimée dans le PADD, «un parc habité» s'établira dans le prolongement du parc et restera très simple dans l'attente d'éventuelles constructions. Les interventions se limitent ici à la création d'un cheminement et un reprofilage des berges du fossé pour enrichir les qualités paysagère et écologique du site.

Pour compenser la suppression de places de stationnement place Terminus, l'aménagement du parking en entrée de ville est nécessaire. Il sera question de rationnaliser son utilisation en proposant environ 96 places matérialisées (dont 3 PMR) et de développer une offre de stationnement réservée aux camping-cars (15 places) : stationnement mis en retrait du port. Cet espace légèrement surélevé sera traité simplement, par un mélange terre-pierre engazonné et planté sur le pourtour afin d'atténuer la présence des véhicules en entrée de bourg. Pour privilégier son utilisation tout au long de l'année, le projet prend aussi en considération le traitement des flux du stationnement vers le centre de Carteret.

D'un espace monofonctionnel principalement dédié au stationnement, formant une fracture hors échelle dans Carteret, la commune souhaite aujourd'hui faire de la place Terminus un espace public majeur support d'animations au cœur de Carteret.

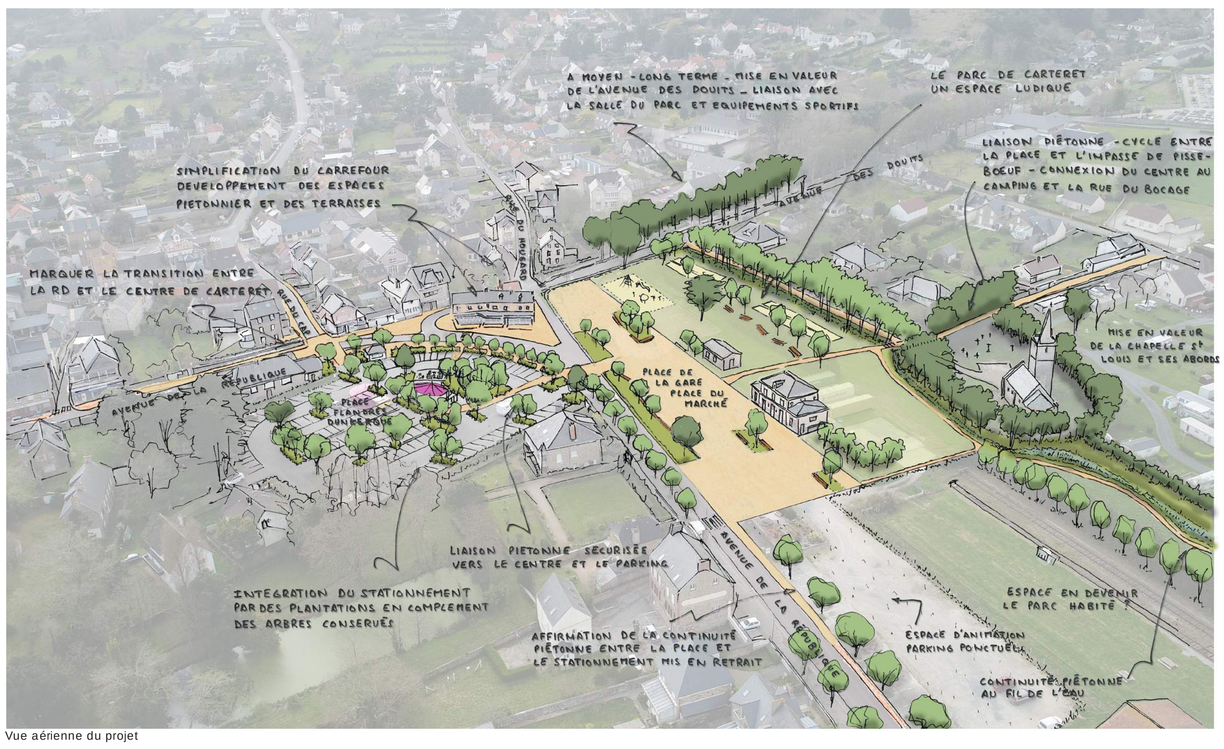

Vue aérienne du projet

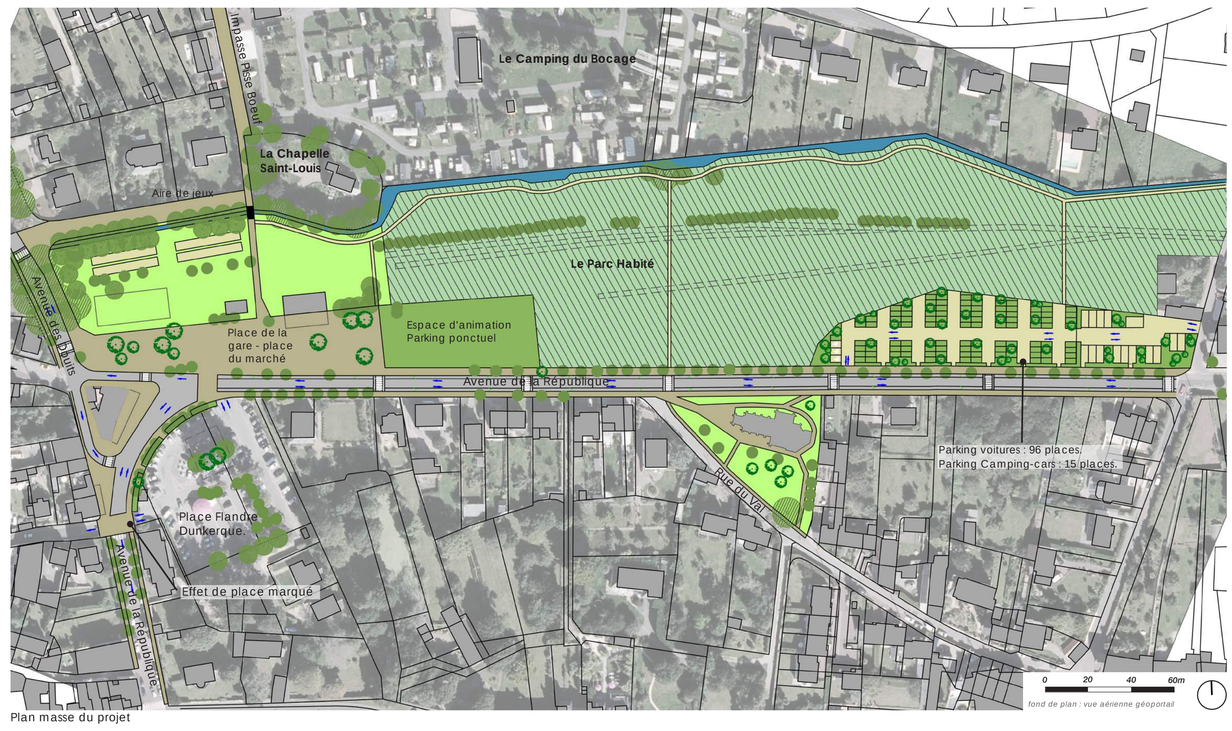

Plan masse du projet

La place Terminus - Existant

La place Flandre-Dunkerque - Existant *[Source : NorthWestPicture]*

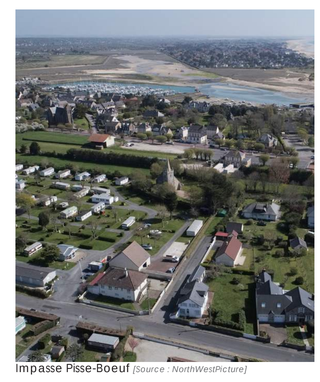
Impasse Pisse-Boeuf *[Source : NorthWestPicture]*

CARTERET : LE PORT

OBJECTIFS

- Restructurer et rationaliser les parkings pour mieux les intégrer.
- Réaliser un cheminement piéton confortable et sécurisé du Centre de Carteret à la Plage de la Potinière, au plus près de la mer, sans nuire au bon déroulement de l'activité portuaire,
- Mettre en valeur le site en intégrant les activités diverses par des plantations,
- Proposer une esplanade pour les grands évènements de la commune (cet espace existe aujourd'hui sans véritable statut),
- Mettre en place des protections de la dune et des accès à la plage confortables et bien identifiés depuis la flèche sableuse pour assurer sa préservation.

INTENTIONS DE PROJET

L'objectif de l'aménagement de cet espace vise à concilier l'activité économique existante (le port de pêche) et l'activité touristique (restaurants, hôtels, desserte de la gare maritime) tout en proposant un lieu de promenade agréable reliant la promenade du petit port à la plage de la Potinière.

Le projet proposera un cheminement partagé (pour piétons et cycles) et sécurisé par une séparation végétalisée vis-à-vis de la voie (noue plantée permettant de récupérer les eaux de ruissellement), allant du centre de Carteret jusqu'à la plage de la Potinière. Les stationnements, optimisés et intégrés par des plantations conserveront néanmoins une capacité de stationnement acceptable pour desservir l'ensemble des usages. Une réflexion sur la mise en place d'une zone de stationnement limité pourrait être envisagée (en lien avec les opérateurs de la gare maritime et les commerçants). Le parking situé entre l'esplanade et les restaurants sera, quant à lui, légèrement encaissé pour atténuer la présence des véhicules et pour offrir des vues sur la mer depuis les terrasses des restaurants. La grande esplanade en gazon qui crée aujourd'hui une zone tampon entre l'espace technique du port et la zone touristique est conservée et réajustée sur ces abords (suppression de la zone de dépôts divers pour agrandissement de cet espace). Elle pourra devenir le lieu de prédilection pour accueillir les grands évènements de la commune (chapiteaux, fête du port…). Le site en devenir de 1280m² environ, situé face au port et dans la continuité de l'hôtel restaurant Le Cap pourrait accueillir un équipement à destination des touristes et de la population locale tel un Casino ou un centre de balnéothérapie.

Le site du port, poumon économique et touristique de Barneville-Carteret, représente également un enjeu important pour la commune en termes d'image. Les échelles de temps, d'espace et d'usages impliquent une coordination forte entre les divers acteurs qui doivent partager une vision commune de cet espace à long terme.

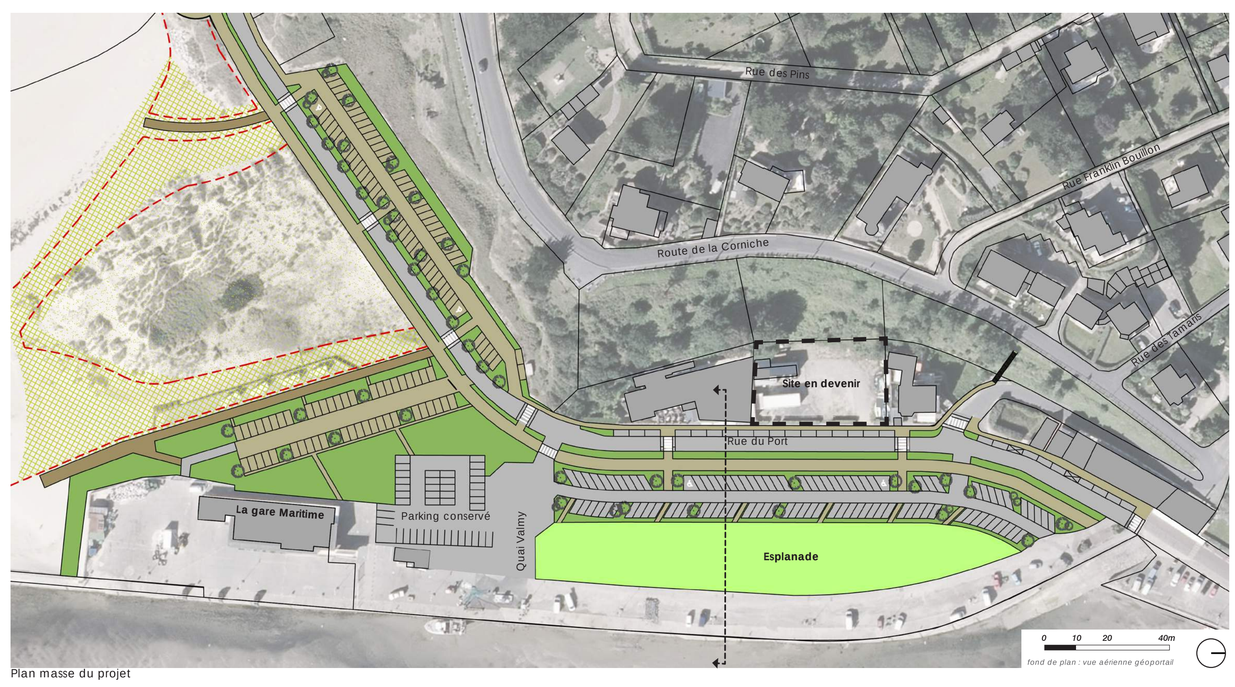

Plan masse du projet

Le port en fête - Existant *[Source : NorthWestPicture]*

La flèche sableuse et la gare Maritime - Existant *[Source : NorthWestPicture]*

La rue du Port - Existant

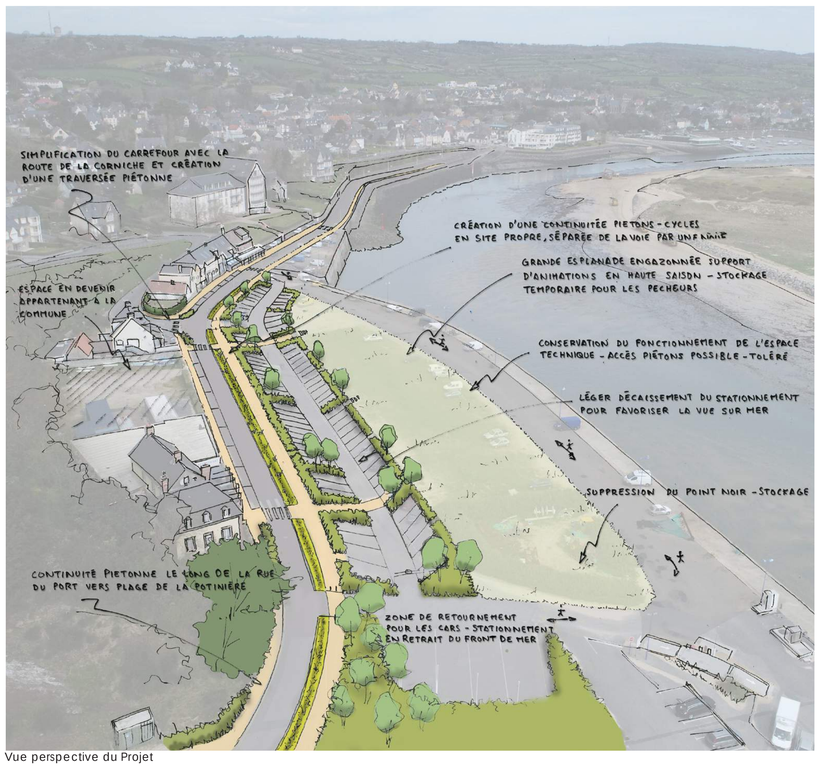

Vue perspective du Projet

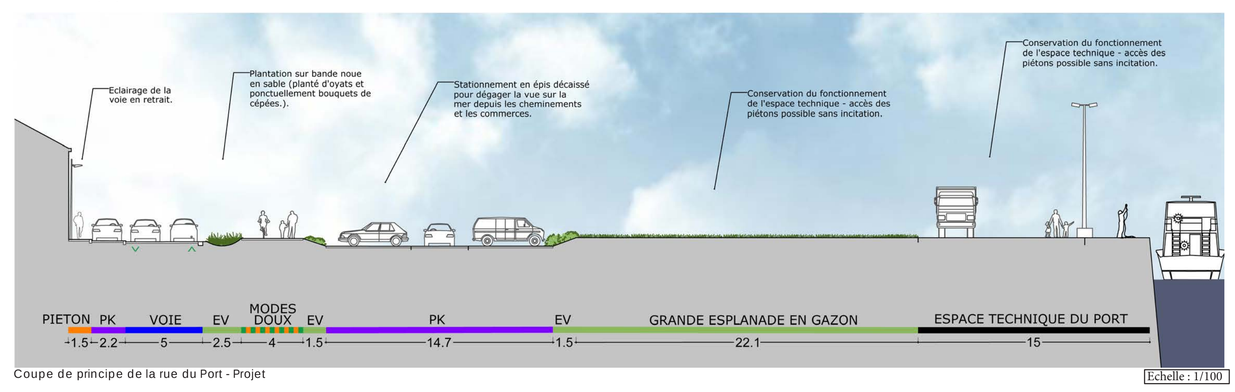

Coupe de principe de la rue du Port - Projet

Echelle : 1/100

CARTERET - LA PLAGE DE LA POTINIÈRE

OBJECTIFS

- Réaliser un cheminement piéton confortable et sécurisé pour accéder à la plage,
- Privilégier le stationnement en retrait, au port de Carteret, seules des places de dépose-minute et des places à destination des personnes à mobilités réduites peuvent être conservées,
- Proposer une offre de stationnement vélos conséquente,
- Valoriser les vues sur la mer et sur la dune par la création d'un belvédère sur l'ancienne batterie d'Edmond, permettant de restaurer partiellement le patrimoine existant.

INTENTIONS DE PROJET

Le projet a pour ambition l'aménagement de l'accès à la plage par un traitement qualitatif (plantations, matériaux), par la mise en place de mobilier de confort (bancs, appui-vélos, corbeilles de propreté…), en atténuant la présence des équipements techniques et en intégrant une signalétique d'information et de balisage afin de mettre en réseau l'ensemble des continuités piétonnes de la commune (vers le cap et le centre). Plus précisément, il s'agit d'**offrir un espace de promenade large et confortable**, délimité par des assises, en haut de plage, pouvant être accessible à l'ensemble des utilisateurs.

L'actuel stationnement sera alors limité à la première partie et restreint à quelques places de dépose-minutes et des places PMR. La proposition privilégie le stationnement en retrait, aux abords de la gare maritime. La seconde partie, entièrement piétonnisée, offrira un stationnement cycles et une terrasse pour la buvette conservé et habillé en bois tout comme les sanitaires.

Un accompagnement végétal généreux viendra compléter l'aménagement. En amont, la réalisation d'un belvédère permettra de révéler la batterie d'Edmond, élément important du patrimoine de Barneville-Carteret et de proposer un lieu de contemplation.

La plage de la Potinière - Existant

Accès à la plage de la Potinière - Existant

La Batterie d'Ennemont - Existant

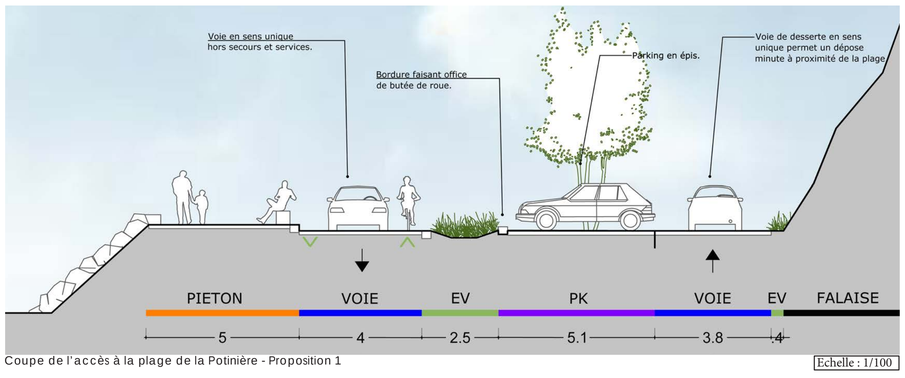

Coupe de l'accès à la plage de la Potinière - Proposition 1

Echelle : 1/100

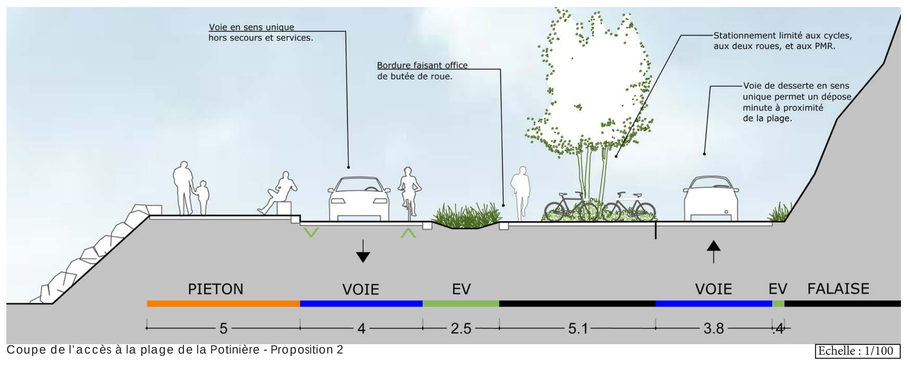

Coupe de l'accès à la plage de la Potinière - Proposition 2

Echelle : 1/100

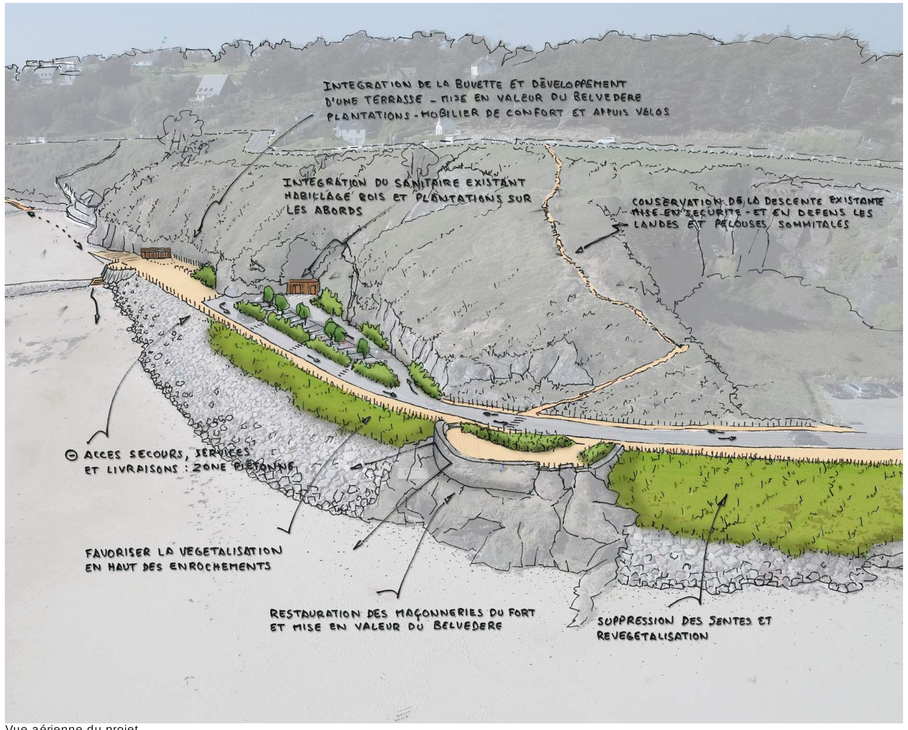

Vue aérienne du projet

Étude réalisée par phytolab paysage · environnement ARTELIA Fluides & Solutions